

~~5950~~
245

Calumnaert

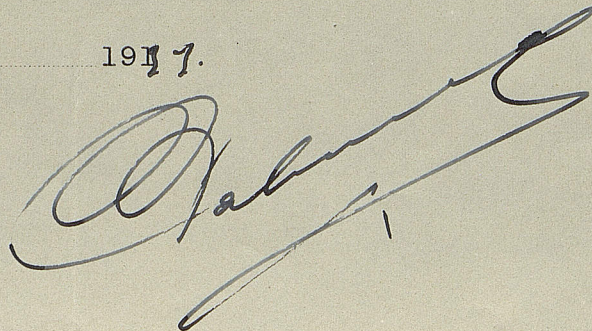
E/W

tabl. de
Daubigny.

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mon tableau Aubigny* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *21. 9* 19*17*.

A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to the recipient of the receipt, is written over the bottom right portion of the document.

1er août 1933.

C.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art moderne, en sa séance du 31 juillet, n'a pas émis un avis favorable à l'acquisition, pour nos collections, du tableau faisant l'objet de votre lettre du 30 juin dernier. Nous vous remercions cependant de l'obligeance que vous avez eue de nous soumettre votre offre.

Le tableau est tenu à votre disposition, 9, rue du Musée où vous pouvez le faire retirer, contre reçu et sur présentation de la présente, tous les jours de 9 1/2 à 12 et de 14 1/2 à 16 heures (sauf le dimanche, et le samedi après-midi).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Caluwaerts,
3, rue des Faisans
E/V.

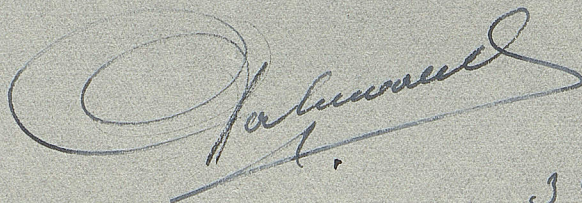
502
Bruxelles le 30 juin 1933

Monsieur le Conservateur,

Je suis propriétaire d'un tableau de Daubigny représentant un paysage qui pourrait peut être vous intéresser pour le musée. Après réflexion j'ai décidé d'en fixer le prix à 12.000frs.

Si la chose vous intéresse je vous demanderai de me donner réponse sans trop tarder.

Agréez, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes sentiments respectueux.



3, Rue des Feilants,

Bruxelles.
